

Le conseiller d'orientation psychologue du lycée Jean Moulin

M. Lamine reçoit les élèves :

- sur rendez-vous au lycée **le jeudi toute la journée,**
- au [CIO de Lognes](#) **le mercredi toute la journée.**

Rôles du conseiller d'orientation psychologue en établissements scolaires

- il est l'interlocuteur des élèves et des familles
- il est le conseiller technique du chef d'établissement
- il est le partenaire de l'équipe éducative et plus particulièrement des professeurs principaux

Actions du conseiller d'orientation psychologue en établissements scolaires

- **En direction des élèves et de leur famille**
- Actions collectives :
 - Auprès des élèves et des familles sous la forme de séances d'information - de séances de sensibilisation
- Actions individuelles :
 - Entretiens d'aide à la formulation de projets, à l'affinement de ces projets - conseils personnalisés
- **En direction de l'équipe éducative**
- Actions collectives :
 - Formation des professeurs principaux (en fonction des besoins exprimés) - participation aux conseils d'établissement
- Actions individuelles :
 - Réponses aux sollicitations - étude des cas particuliers - préparation des conseils de classe. - aide à la mise en œuvre de projets

